

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 26 novembre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014**

**2014 V 263** Vœu relatif à l'élargissement de la coopération entre la Ville de Paris et les villes et collectivités locales israéliennes.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le vœu présenté par M<sup>me</sup> Nathalie KOSCIUZKO-MORIZET, M. Jean-Didier BERTHAULT et les élus du Groupe UMP en séance du Conseil de Paris les 20 et 21 octobre 2014, relatif aux relations d'amitié avec Tel Aviv ;

Vu le vœu présenté par M<sup>me</sup> Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, M. Claude GOASGUEN, M<sup>me</sup> Delphine BÜRKLI, M. Jean-Didier BERTHAULT et les élus du Groupe UMP en Conseil de Paris des 16, 17 et 18 novembre 2014, demandant l'établissement de liens de la Ville de Paris avec la Ville de Safed (Israël) ;

Considérant que le conflit armé qui s'est déroulé aux mois de juillet et août 2014 à Gaza a conduit certaines municipalités à mettre entre parenthèses leurs liens avec des collectivités israéliennes ;

Considérant qu'au contraire, la Ville de Paris a constamment réaffirmé son ambition d'entretenir, avec les villes israéliennes, des relations d'amitié et de coopération de haut niveau qu'aucune contingence politique de court terme ne saurait affaiblir ;

Considérant que la coopération avec des villes israéliennes contribue au dialogue entre les peuples et à la construction d'un avenir de paix dans la région ;

Considérant que nous entretenons avec les Villes de Haifa et Tel Aviv des relations de coopération et d'échange soutenus ;

Considérant qu'au-delà de Safed, de très nombreuses villes israéliennes sont désireuses de nouer des liens avec la Ville de Paris, notamment la Ville de Rishon Letzyion ;

Considérant qu'au travers de cités Unifrance, réseau des villes et des collectivités en matière de coopération décentralisée, la Ville de Paris a été sollicitée pour renforcer ces liens avec de nombreuses villes et collectivités israéliennes ;

Considérant que la Ville de Paris est intervenue dans un cadre de reconstruction post-conflit dans la ville de Kyriat Shmona, au nord d'Israël ;

Considérant enfin qu'il relève de la Ville de Paris d'accompagner, au travers notamment de l'Union des Autorités Locales en Israël, les villes qui le souhaitent et d'engager de nouveaux accords de coopération ;

Sur la proposition de M. Patrick KLUGMAN au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu que :

- la Ville de Paris, consciente du climat qui pèse sur la coopération entre les collectivités israéliennes et françaises, s'engage résolument à élargir ses liens avec de nouvelles collectivités qui en sont désireuses, au-delà des accords existant avec Haifa et Tel Aviv,
- la Ville de Paris engage des discussions permettant d'apporter son soutien aux villes du sud d'Israël ayant subi des tirs de roquettes.